



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Proposition de mise en œuvre de la démarche "Fabrique 67".

Rapport n° CD/2016/111

Service Chef de file :

A4 - Direction des ressources humaines

Service(s) associé(s) :

Résumé :

La « Fabrique 67 » est un appel à projets proposé par le Président aux agents du Département pour innover au quotidien à partir des idées de terrain : simplifier l'organisation, améliorer la qualité du service et de la relation aux usagers, rendre un meilleur service au meilleur coût. Cette démarche constitue une mise en œuvre pragmatique de la démocratie d'implication et d'engagement au sein des services du Département et s'inscrit dans le cadre de la démarche bien-être au travail. L'objectif de la « Fabrique 67 » est de recueillir les suggestions des agents du Département, de consolider celles retenues dans le cadre de l'appel à projets pour les mettre en œuvre de manière opérationnelle.

L'intelligence collective et les savoirs du terrain sont de précieux atouts pour repenser l'action publique de demain. « Seuls nous allons plus vite, ensemble nous allons plus loin » : c'est cette ambition d'améliorer collectivement le service rendu aux Bas-Rhinois qui a guidé les participants de « La Fabrique 67 » dans leurs propositions. Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Départemental de prendre acte des résultats de la « Fabrique 67 » et de décider de la mise en œuvre des propositions issues de la démarche.

Le Département et ses agents connaissent un contexte de transformations importantes et des contraintes externes toujours plus nombreuses. Ce contexte nous amène à faire preuve d'imagination, à développer l'intelligence créative dans les processus internes et les réponses à apporter aux agents ou aux usagers. La responsabilisation des acteurs constitue un enjeu fort visant à permettre l'innovation.

Afin de renforcer le collectif de travail et de donner une place renouvelée au dialogue interne, le Président a proposé la « Fabrique 67 » comme une nouvelle forme d'implication directe et d'engagement des agents en leur permettant d'innover à partir d'idées concrètes simplifiant le service public, réduisant les dépenses du Département ou améliorant la qualité de vie au travail.

I – La démarche Fabrique 67

Le lancement de la Fabrique 67 a pris la forme d'un appel à projets du Président à l'attention de chaque agent du Département, au mois d'avril 2016. L'exécutif départemental a ainsi encouragé les agents du Département à être des développeurs de solutions et des facilitateurs, pour leur service, pour les usagers ou pour l'ensemble de la collectivité.

Trois thèmes ont été retenus, en lien avec les orientations politiques 2016 du Département :

- Simplifier l'organisation et les procédures, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'administration et des projets de services,

- Améliorer la qualité du service rendu et la relation aux usagers,
- Rendre un meilleur service au meilleur coût.

46 idées ont été présentées par des agents, puis instruites par un collectif d'agents représentant la collectivité, regroupés dans un groupe projet.

Ces idées ont été soumises à l'examen d'un comité de sélection composé d'élus et de représentants des services, en juin dernier.

Ce comité a tenu compte de plusieurs critères pour sélectionner les idées qui pourraient être mises en œuvre au sein de la collectivité :

- Réponse à l'un des trois thèmes proposés ci-dessus,
- Transférabilité de l'idée (à d'autres services, d'autres procédures),
- Faisabilité de l'idée (coût, moyens humains, délais, complexité).

II – Les projets proposés par les agents

Les 46 projets déposés ont été répartis en 3 catégories d'actions définies par le groupe projets :

- Stratégie du Département,
- Proximité du service aux usagers,
- Transversalité et efficacité du service public.

Au final, 17 idées ont été retenues pour une mise en œuvre concrète et sont présentées en annexe à ce rapport.

III – Les coups de cœur

Le Président a également souhaité décerner parmi ces 17 idées, 7 coups de cœur en raison de leur capacité à rendre un service plus proche, plus humain, plus réactif et plus efficace aux usagers.

Catégorie « proximité du service aux usagers » :

- Dématérialisation du « plan action formation » pour les demandes de formation. Les porteurs du projet sont le service formation de la Direction des ressources humaines et l'équipe ressources humaines de la Mission action sociale de proximité,

Cette proposition permet de simplifier les démarches administratives et démontre la capacité des agents à sortir d'une approche cloisonnée par service pour proposer une vision transversale, adaptée aux besoins des usagers internes.

- Proposition de prêt de matériel du Département aux associations. Le porteur du projet est le Service presse, publication et événementiel.

Cette proposition, en parfaite cohérence avec les assises de l'Engagement, ouvre de nouvelles possibilités d'accompagnement et d'appui aux associations. C'est une vraie réponse à leur besoin, sans engendrer de coût supplémentaire pour la collectivité.

Catégorie « stratégie du Département » :

- Développer une politique patrimoniale et immobilière : Mission éducation sport et jeunesse, Service construction.

Cette proposition répond à l'objectif d'optimiser le fonctionnement de l'institution départementale et notamment sa politique patrimoniale.

Catégorie « transversalité et efficience du service public » :

Ce sont quatre dossiers proposés par l'imprimerie (coordination des ressources) qui ont été retenus :

- Proposer des navettes de livraison pour les travaux d'imprimerie via le courrier,
- Réaliser le marquage des véhicules du Département en interne par l'imprimerie,
- Rapatrier une partie des impressions sur les copieurs de l'imprimerie,
- Mutualiser les locaux de l'imprimerie et de l'économat.

La richesse et la diversité des propositions formulées par cette équipe démontrent un sens du collectif et une volonté de dégager des marges de manœuvre raisonnées, pour le service public et en faveur du développement durable.

Un suivi de la mise en place de ces idées sera assuré au fur et à mesure de leurs avancées, avec une communication dans le magazine Equipage ou sur l'Intranet Iris.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil Départemental prend acte des résultats de la démarche « Fabrique 67 » et décide de la mise en œuvre des préconisations retenues.

Strasbourg, le 04/10/16

Le Président,



Frédéric BIERRY